

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT MARTIN LESTRA**

Séance du 07 Avril 2022

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 14

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 14

*L'an deux mil vingt-deux, le sept Avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de **Monsieur Yves GRANDRIEUX**, Maire.*

Date de la convocation: 31/03/2022

Présents: GRANDRIEUX Yves, CROZIER Daniel, CHAVAND Gilbert, SAMOILLER Elisabeth, COTTANCIN Annie, MIRANDON Frédérique, BERTHET Thibaut, RAMBAUD Christian, GEAY Clément, NOTIN Vital, BRUYERE Roland, SOUVETON Patricia, VINCENT Tanguy, TARDY Marie-Laure

Secrétaire de Séance : SOUVETON Patricia

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 15 Mars 2022 :

Le conseil municipal approuve et signe le compte-rendu de la réunion du 15 Mars 2022.

TAUX D'IMPOSITION 2022 (délib. 20/2022)

L'article 16 de la loi n°2019-1479 de finances pour 2020 prévoyait la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements.

En 2021, cette refonte de la fiscalité locale est entrée progressivement en vigueur (au taux communal de la **Taxe foncière sur les propriétés bâties** (TFPB) a été rajouté le taux de la part départementale transféré aux communes).

Monsieur le Maire présente l'état de notification des taux d'imposition de 2022 de la taxe foncière bâti et non bâti.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** d'augmenter les taux d'imposition pour 2022 ainsi :
 - **Taxe foncière sur les propriétés bâties :** 26,55%
 - **Taxe foncière sur les propriétés non bâties :** 30,62%

**REDEVANCE ASSAINISSEMENT ET PARTICIPATION A L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
(délib. 21/2022)**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les derniers tarifs de **la redevance assainissement et de la participation à l'assainissement collectif (PAC)**.

Pour 2022, il propose au Conseil Municipal de faire évoluer le tarif de **la participation à l'assainissement collectif** et de **la redevance assainissement**.

Après discussion le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **VOTE les nouveaux tarifs à compter du 1^{er} Mai 2022 ainsi :**
 - **Participation à l'assainissement collectif (PAC) : 1800€ par branchement.**
 - **Redevance assainissement**
 - ❖ **40.00€ de forfait**
 - ❖ **0.930€ par m³ d'eau consommés dont 0,770€ pour la commune et 0,160€ pour l'Agence de l'Eau.**

TARIFS CIMETIERE (délib. 22/2022)

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les tarifs concernant le cimetière votés en 2019.

Après discussion et délibération, les membres du Conseil Municipal fixe à l'unanimité les **nouveaux tarifs des concessions** applicables au **1^{er} juin 2022** ainsi :

- **Concession simple (2m²) Trentenaire** **250,00 €**
- **Concession double (4m²) Trentenaire** **500,00 €**
- **Concessions Columbarium Trentenaire** **500,00 €**
- **Plaque supplémentaire pour Columbarium** **50.00 €**
- **Jardin du Souvenir : dispersion des cendres** **gratuit**
 - plaque (non obligatoire) **70,00 €**
 - inscription sur le registre en mairie obligatoire

Vote du budget prévisionnel 2022 :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
COMMUNE		
DEPENSES	655 344	919 234
RECETTES	655 344	919 234
ASSAINISSEMENT		
DEPENSES	62 032	188 072
RECETTES	62 032	188 072
RESTAURANTS (Auberge l'Ecole+ Pizzeria)		
RECETTES	20 224	29 854
DEPENSES	20 224	29 854

Les membres du conseil municipal approuve le budget prévisionnel 2022.

Microcrèche :

Monsieur le Maire présente un nouvel avant-projet transmis par l'architecte Charlotte DALVERNY.

Une réflexion est en cours pour de la géothermie et du photovoltaïque.

Une demande de subvention a été faite auprès du Département au titre de l'enveloppe territorialisée 2023.

Projet « Habitats insolites » :

Monsieur Olivier BESSON, habitant de la commune de St Martin Lestra, a rencontré Monsieur Le Maire au sujet d'un éventuel projet touristique d' « habitats insolites ».

Avant de voter, Monsieur le Maire expose le projet de Mr BESSON au conseil municipal.

Les résultats du vote sont les suivants :

* 1 vote blanc

* 4 votes pour

* 9 votes contre

Monsieur BESSON sera informé de la réponse négative du conseil municipal à son projet.

Visite du sénateur :

Monsieur Jean-Claude TISSOT viendra le lundi 25 avril 2022 à 9h à Saint Martin Lestra pour rencontrer les élus.

Nettoyage des chemins :

Comme chaque année, le nettoyage des chemins se déroulera au printemps.

La matinée de nettoyage aura lieu le SAMEDI 28 MAI 2022.

Rendez-vous à 8h00 devant la Mairie.

Inscriptions avant le SAMEDI 21 MAI auprès de la Mairie.

La municipalité offrira un « casse croûte » à tous les bénévoles.

Pour une meilleure organisation, merci de vous inscrire auprès du secrétariat de mairie (email ou téléphone)

Fleurissement :

Elisabeth SAMOUIILLER, responsable fleurissement, accompagnée de plusieurs élus et de 2 employés communaux procéderont à la plantation des fleurs le MERCREDI 18 MAI 2022.

« Ensemble apprenons à bien trier ! » :

Frédérique MIRANDON ET Patricia SOUVETON, référentes tri et gestion des déchets expliquent qu'une matinée « tri » est prévue le SAMEDI 23 AVRIL de 9h30 à 11h30.

A cette occasion, une personne de la CCFE viendra animer ce moment. Un conteneur emballage sera vidé et analysé, Place de la Guillotière (derrière le bar restaurant).

« Espace Associatif » :

Depuis début mars, la nouvelle salle de l'Espace Associatif est opérationnelle.

Elle est occupée par une partie des enfants fréquentant le périscolaire et reste à disposition des associations pour leurs différentes réunions.

A l'étage, les deux studios meublés sont terminés. Ils seront mis à la location prochainement pour des apprentis ou des gens de passage (tourisme, commerciaux,...).

La prochaine réunion aura lieu le 19 Mai 2022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h45.